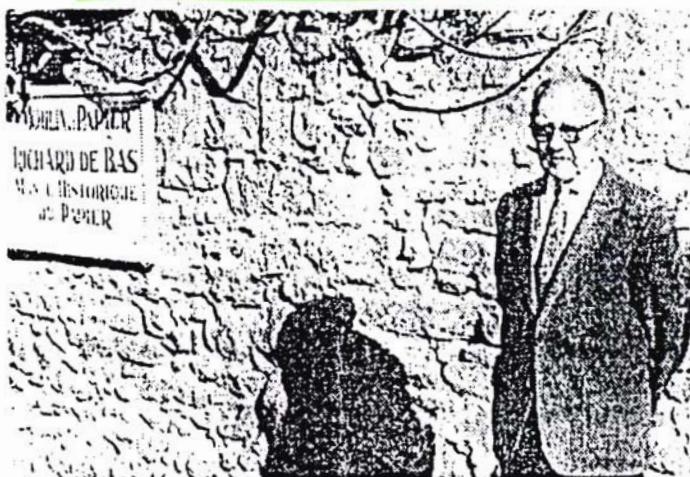


POSTHUME

La médaille du juste à Marius Péraudeau



Connu pour sa contribution à la préservation de la tradition papetière, Marius Péraudeau s'est bien gardé de faire connaître ses actes de courage.

Dimanche 29 aout, en mairie d'Ambert, Marius Péraudeau, connu pour sa contribution à la préservation de la tradition papetière, sera honoré de « la médaille du juste » à titre posthume. Une distinction de l'état hébreux en faveur de toutes les personnes non juives qui, bien

souvent au mépris de leur vie, ont aidé un Juif pendant la Seconde Guerre mondiale.

On croyait tout connaître de Marius Péraudeau, un homme qui maniait la communication avec art et humour. Mais dans ce cas particulier, il s'est bien gardé de faire de la publicité autour de ses actes de courage.

Une pudeur toute à son honneur. Les familles, dont certains de leurs membres ont été sauvés par son action, se sont souvenues de lui et ont fait les démarches auprès de l'état hébreux pour que lui soit remis le titre honorifique envié de « la médaille du juste ».

Outre la présence de la famille de Marius Péraudeau et de Georges Chanoine, maire d'Ambert, la cérémonie aura lieu en présence de Moshé Kimhi, conseiller politique à l'ambassade d'Israël, et Jean-Claude Roos, délégué du Comité français du Yad Vashem (Institut pour le souvenir de la Shoah).